

**Présentation devant le GT 1 du COCT,  
préparatoire à l'élaboration du PST 2 (5  
octobre 2009) :**  
**Le « Rapport DAB » et la création du  
REFST**

---

Source: Présentation du Réseau francophone de formation en santé au travail.

Diaporama fourni par le Pr. DAB et adapté par Daniel LEJEUNE, SG du COCT.

# Sommaire



- Contexte
- Emergence
- Objectifs
- Organisation

# Contexte



## **AVERTISSEMENT:**

Développer la formation des managers est une pièce contributive qui mérite d'être étudiée, mais il est clair que bien d'autres dispositions devront être prises pour accroître l'efficacité de la prévention des risques professionnels.

## Une situation défavorable, malgré une réglementation et des services de prévention de qualité

- Sur un fond d'état de santé globalement très bon de notre population, lorsqu'on la compare à celui de pays comparables, on note néanmoins que (Ces constats ont été établis depuis plusieurs années par le Haut Comité de la Santé Publique ainsi que dans les travaux préparatoires à loi relative à la politique de santé publique qui a été promulguée le 9 août 2004) :
  - - la surmortalité ouvrière par rapport à celle des cadres est plus importante en France que dans les autres pays européens et produit une perte moyenne de près de dix années d'espérance de vie ;
  - - la mortalité prématurée, celle qui survient avant l'âge de 65 ans, est plus importante en France que chez nos voisins, à l'exception du Portugal ou de l'ancienne Allemagne de l'Est. Les régions où cette surmortalité est la plus forte sont celles où l'emploi industriel est le plus développé, ce qui n'est pas une preuve directe du rôle létal des expositions professionnelles, mais ce qui mérite considération en l'absence d'explications alternatives plausibles. Le cancer en est la première cause.
  - - A âge et sexe égal, les ouvriers ont un excès de risque de 13 % d'entrer en invalidité.

# Une formation déficiente



- En moyenne, les écoles d'ingénieurs consacrent 16 heures de cours obligatoires en SST. Mais les autres écoles formant des futurs managers sont loin de ce « score ».
- Le référentiel du CNES&ST\* est une bonne base de travail, utilisée par beaucoup d'écoles d'ingénieurs.
- Mais les outils pédagogiques ne sont pas mutualisés, les enseignants sont seuls et « réinventent l'eau chaude ».
- La « matière » SST n'est perçue comme essentielle, ni pour le diplôme, ni en termes de compétence professionnelle.
- De fait : **la formation en SST n'est pas perçue comme une valeur ajoutée**
- \* Conseil national pour l'enseignement en santé et sécurité au travail. Il n'existe pas de manuel en langue française correspondant à son référentiel de compétences.

# Potentiel



- 100 000 nouveaux diplômés par an
- 4 à 5 millions de cadres en activité

# Emergence



# Les dates clés



- 4 octobre 2007 : première conférence sur les conditions travail
- 7 juillet 2008 : rapport de William Dab
- 16 septembre 2009 : officialisation du RFFST



# Les soutiens ministériels



- Direction générale du travail (**DGT**)
- Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (**DGEFP**)
- Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (**DGESIP**)

# Les soutiens institutionnels



- Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (**INRS**)
- Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (**CNAMTS**)
- Conservatoire national des arts et métiers (**Cnam**)

# Objectifs



# Objectifs du RFFST



- Faire connaître et mettre en œuvre le référentiel de compétences en ST
- Concevoir et partager des outils pédagogiques
- Déboucher sur une certification (Test national de certification en santé-sécurité au travail [TES&ST])

# Référentiel commun



- Un référentiel commun définit les compétences de base des cadres :
  - repérer dans l'entreprise les enjeux humains, sociaux, économiques et juridiques de la santé et sécurité au travail ;
  - intégrer la santé et sécurité au travail dans la gestion de ses activités et la conduite de ses projets ;
  - contribuer au management de la santé et sécurité au travail dans l'entreprise.

# Outils pédagogiques



- Un **manuel de référence** correspondant aux compétences du référentiel
- Une **banque d'études de cas** pratiques
- Une **banque d'outils audiovisuels**
- Une **banque de textes de référence**
- Une **banque de dossiers commentés**

# Perspectives de certification



## • **Certification individuelle :**

- Aujourd'hui, on exige des futurs cadres et ingénieurs qu'ils parlent couramment l'anglais ou qu'ils connaissent parfaitement l'informatique, en revanche on ne leur demande jamais s'ils ont des compétences dans le domaine des conditions de travail. Le référentiel pourrait faire l'objet d'un test sous forme de QCM avec un score minimum sur le modèle des tests de langues (Toefl, Toeic...), et qui permettrait à tous les futurs managers ou ingénieurs de connaître son niveau de connaissances et de s'auto évaluer. Pour accéder à certains diplômes ou à certains postes, il faudrait donc réussir ce test\*.

\* Ce test doit répondre au cahier des charges suivant : Correspondre au référentiel de compétences présenté ci-dessus. Être simple, mais complet. Pouvoir être administré en 3 heures sur papier et par Internet. Associer des questions à choix multiples et des mises en situation donnant lieu à des questions à réponses ouvertes et courtes.

# Utilisation élargie de la certification



- Au-delà des entreprises qui exigeraient la certification TES&ST de certains de leurs managers et ingénieurs, le rapport DAB envisage d'utiliser la certification pour améliorer l'appui aux TPE et PME.
- Il propose que les réseaux de l'INRS, des CRAM, des ARACT, de la MSA, des SST, soient mobilisés après avoir été eux-mêmes formés pour le référentiel de compétences.
- Et qu'il soit envisagé : Que dans tout CHSCT, au moins une personne soit certifiée par le TES&ST. Une action spécifique de formation vers les experts comptables qui jouent un rôle de conseil très important auprès des TPE. Que toutes les chambres de métiers et toutes les chambres de commerce et d'industrie, au moins une personne soit certifiée par le TES&ST. Que les prestataires de service en santé-sécurité au travail soient obligés de certifier par le TES&ST leurs intervenants dans ce secteur.



# Organisation



# Les collèges



Le RFFST est ouvert à différents collèges :

- Ecoles d'ingénieurs, d'architectes, de management et de commerce
- Ecoles de service public
- Entreprises
- Préventeurs
- Organisations professionnelles
- Organismes de formation/certification/reconnaissance des titres

# Comité de pilotage



- Il est constitué d'une dizaine de personnes issues de différents collèges
- Il est chargé d'organiser le pilotage du RFFST :
  - définir les objectifs annuels
  - valider les thèmes abordés par le RFFST
  - valider la constitution des groupes thématiques
  - valider les travaux des différents groupes
  - approuver le bilan annuel

# Groupes thématiques



Différents groupes :

- Ouvrage de référence
- Risques psychosociaux : Ce thème sera traité par un groupe animé par le CNAM, dès 2010.
- BTP
- Architectes
- Inventaire des textes de référence
- Évaluation des compétences
- Indicateurs et tableaux de bord
- ...